

SUIVIS DE MORTALITÉ – SITES CANADIENS

Éolienne de Pickering, Ontario (2002). [B17]

- Suivi sur un an sur éolienne Vestas V80.
- Deux oiseaux ou leurs restes considérés comme des mortalités imputables à l'éolienne. Deux migrateurs nocturnes morts suite à une collision nocturne avec la structure, et non pas à cause du fonctionnement des pales.

Éoliennes de North Cape, Île-du-Prince-Édouard (2001). [B18]

- Suivi de 6 mois dont un mois lors migration printanière sur 8 éoliennes Vestas V47.
- Une seule mortalité enregistrée imputable aux éoliennes. Considérant que 80% des carcasses (suivi) n'ont pas été détectées, c'est un maximum de 5 oiseaux qui aurait été tué en 6 mois.

Le Nordais, Cap-Chat, Québec (2000)

- Suivi sur 26 structures lors migrations printanières et automnales (2 migrations).
- = Aucune mortalité enregistrée.

Suivi parc éolien du mont Copper 2004

-Suivi de mortalité pendant les périodes de migration printanière, saison estivale et migration automnale effectué sur 5 éoliennes.

= Une mortalité enregistrée.

= En utilisant certains facteurs de pondération des calculs tels : test de persistance des carcasses, test de l'efficacité des observateurs, période d'activité couverte par les inventaires, rayon de recherche, le taux de mortalité est estimé à 0,47 oiseau mort/éolienne/an.

Suivi parc éolien du mont Miller 2005

-Suivi de mortalité pendant les périodes de migration printanière, saison estivale et migration automnale effectué sur 30 éoliennes

= Une mortalité enregistrée pour les oiseaux (un Canard noir).

= En utilisant certains facteurs de pondération des calculs tels: test de persistance des carcasses, test de l'efficacité des observateurs, période d'activité couverte par les inventaires, rayon de recherche, le taux de mortalité est estimé à 0,14 oiseau mort/éolienne/an.

Suivi parc éolien du mont Copper 2005

-Suivi de mortalité pendant les périodes de migration printanière, saison estivale et migration automnale effectué sur 30 éoliennes.

= Deux mortalités enregistrées pour les oiseaux (une Sittelle à poitrine rousse et un Roitelet à couronne dorée).

= En utilisant certains facteurs de pondération des calculs tels : test de persistance des carcasses, test de l'efficacité des observateurs, période d'activité couverte par les inventaires, rayon de recherche, le taux de mortalité est estimé à 0,31 oiseau mort/éolienne/an.

En général, dans la littérature spécialisée :

-Mortalité de 1,8 oiseaux par an par éolienne.

A Buffalo Ridge (Minnesota, Etats-Unis) 3,5 millions d'oiseaux passent au-dessus des sites d'éoliennes et le taux de collisions avec des éoliennes est de 2,85 oiseaux/éolienne/an.